

Paris, le 1er février 2019

EDITION 2019 : INSCRIPTIONS OUVERTES !

Madame, Monsieur,

Pour sa 16^{ème} édition, le Concours National des Vins à Indication Géographique Protégée de France, organisé par INTERIGP, se déroulera le **vendredi 5 avril 2019 à Montpellier.**

Les inscriptions doivent se faire avant le 17 mars 2019 sur www.concoursnationaligp.vin où vous trouverez la présentation complète et le règlement du concours.

Ce concours bénéficie désormais d'une belle notoriété avec plus de 800 vins inscrits et près de 250 vins médaillés annuellement. Cette nouvelle édition vient consacrer les meilleurs vins à IGP de France à **compter du millésime 2016**. Signes pour les consommateurs de reconnaissance de la qualité, les médailles obtenues pourront être apposées sur vos bouteilles (concours inscrit sur la liste officielle des concours vitivinicoles français).



Le concours est ouvert à tous les vins à IGP ayant été certifiés dans les catégories vins d'assemblage (y compris bi et tri-cépages) et vins monocépages pour des volumes supérieurs à 50 hl (dérogation à 20 hl pour les vins moelleux, doux et vins de raisins surmûris).

Le concours est ouvert aux marques de distributeurs (MDD). Nous comptons ainsi sur vous pour faire part de cette information à vos interlocuteurs pour l'inscription de leurs cuvées. La réussite de ce concours dépend également de leur participation.

Le coût de la participation est fixé à 50 € nets de taxe par vin ; paiement en ligne ou à adresser à :

InterIGP

C/O Interprofession des Vins du Sud-Ouest

Centre INRA, BP 92123, 31321 CASTANET TOLOSAN Cedex

Lors de l'inscription de votre (vos) vin(s) sur le site, veillez à bien sélectionner votre interprofession de tutelle (si vous ne dépendez pas d'une Interprofession membre d'INTERIGP, dans la liste déroulante « Interprofession concernée », sélectionner « InterIGP : autres vins IG non rattachés à une interprofession ou un Syndicat listé ci-dessus ») et à joindre :

- une analyse de chaque vin sous format pdf,
- la ou les déclarations de revendication correspondant au(x) lot(s) présenté(s)
- ainsi que la fiche technique de chaque vin avec photo de la bouteille ou représentation de l'étiquette (pour affichage dans le palmarès), également sous format image ou pdf.



Les vins présentés doivent impérativement être sous capsule CRD et conditionnés avec leur étiquette commerciale reprenant à l'identique les mentions portées sur la fiche d'inscription.

Les 3 échantillons par vin inscrit doivent être livrés impérativement vendredi 22 ou lundi 25 mars 2019 en mentionnant le libellé suivant : « *Concours National des vins IGP 2019* », et en y accolant sur le(s) carton(s) le bon de colisage que vous éditez lors de l'inscription.

Adresse de livraison :

ALTER EGO SAS - 4 rue Louis Blériot CS 4000 - Parc Marcel Dassault - 34430 ST JEAN DE VEDAS.

Contact : Sandrine Aubert (tél. : 04 99 52 81 78).

Horaires : livraison uniquement le matin de 8h00 à 11h30 du lundi au vendredi.

En espérant vivement votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Philippe ORION,
Président d'InterIGP

